



## **ACADÉMIE DE LILLE**

### **Déclaration liminaire à la CAPA Hors Classe des PLP du 12 juin 2020**

Madame la Rectrice,  
Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,  
Mesdames et Messieurs les représentants du personnel,

Cette CAPA est réunie pour examiner le tableau d'avancement à la Hors Classe des PLP de l'académie de Lille au titre de l'année 2020.

Plutôt qu'une visioconférence, le SNETAA-FO aurai préféré une réunion en présentiel d'autant que des Chefs d'établissement n'ont pas hésité à convoquer des conseils de classe en présentiel avant le 2 juin et que d'autres envisageaient à la reprise des cours à parfois plus de 30 élèves.

Le SNETAA-FO rappelle son opposition au PPCR et à ses déclinaisons dans les promotions d'échelons et de grades. Il est tout autant opposé à la loi de la transformation de la fonction publique.

L'absence de transparence sur l'attribution des avis rend nos collègues méfiants et très en colère sur la non prise en compte de leur investissement personnel durant toute leur carrière. Ils sont aussi de plus en plus nombreux à manifester leur démotivation. Celle-ci est exacerbée par le caractère définitif de l'avis issu du 3ème rendez-vous de carrière. Pour le SNETAA-FO, il y a urgence pour le

ministère à faire évoluer ce dernier point s'il veut des enseignants qui s'investissent et s'impliquent dans le fonctionnement de leur établissement.

L'an passé, le SNETAA-FO avait considéré que le tableau proposé ne respectait pas le protocole d'accord signé le 8 mars 2013 sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Les proportions de chacun d'eux dans les promovables et les promus étaient bien trop différentes. Pour mémoire, les proportions de femmes et d'hommes étaient respectivement de 47 et 53% chez les promovables contre 59,6 et 40,4% chez les promus.

Cette année, ces proportions sont de 44 et 56% chez les promovables contre 47 et 53% chez les promus. C'est une petite avancée sur ce point.

Mais qu'en sera-t-il l'an prochain ? Quels éléments seront donnés aux organisations syndicales pour leur permettre de s'assurer du respect des circulaires et des engagements de l'État ?

La note de service ministérielle rappelle un des objectifs fixés les textes : la carrière d'un agent à vocation à se dérouler sur deux grades. Dans le tableau proposé, figurent des PLP qui à 63 ou 64 ans sont classés très loin du dernier promu envisagé. Quand bien même leur état de santé leur permettrait d'enseigner jusqu'à 67 ans, rien ne dit qu'ils finiront leur carrière au grade de la hors classe. Et même s'ils y parviennent, y passeront-ils suffisamment tôt pour que le calcul de leur pension en tienne compte ? Mais qui peut dire aujourd'hui comment seront calculées les retraites de demain... ?

En ce qui concerne la préparation à cette CAPA, le SNETAA-FO remercie les agents du Bureau des Actes Collectifs pour leur disponibilité et les réponses à nos questions.

Le SNETAA-FO est inquiet pour les personnels administratifs au contact des enseignants. Avec la fin de paritarisme, nous craignons que sans le filtre des syndicats, des collègues désespérés leurs imputent tout ou partie des difficultés qu'ils rencontrent.

L'année scolaire 2019-2020 a vu se manifester beaucoup de colère chez les enseignants : réforme des retraites, petites phrases méprisantes sur leur compte, inégalité dans leur gestion lors du confinement et la reprise des cours... Pour certains promovables à la hors classe, s'ajoutera ce soir à cette colère un manque de considération de la part de l'administration.

Les commissaires paritaires du SNETAA-FO Lille